

## Fronde contre la normalisation entre Union européenne et Burundi

La Libre Belgique, 11 février 2021 Le 2 février, le ministre burundais des Affaires Étrangères et de la Coopération, Albert Shingiro, et le chef de la Délégation (ambassade) de l'Union européenne (UE), Claude Bochu, se sont rencontrés à Bujumbura en vue de la «normalisation» des relations entre Bruxelles et Gitega, suspendues depuis 2016 en raison des nombreuses violations des droits de l'Homme et de l'Etat de Droit par les autorités burundaises. Cette évolution suscite de fortes réactions, alors que Gitega n'amende pas sa politique tyrannique.

En mars 2016, l'UE avait suspendu son aide directe à Gitega mais poursuit toujours l'aide indirecte à la population burundaise en raison du non respect par les autorités burundaises de leurs obligations découlant de l'article 96 de l'Accord de Cotonou signé avec Bruxelles, en matière de droits de l'Homme, principes démocratiques, Etat de droit, bonne gouvernance, dans le cadre d'une «violation massive des droits de l'Homme», à partir d'avril 2015, par la population qui s'opposait à un troisième mandat (interdit par l'Accord de paix d'Arusha) au président Pierre Nkurunziza. Le besoin d'argent La mauvaise gestion des autorités burundaises, les sanctions pour leurs abus, les coûts de la campagne électorale de 2020 et les effets de la pandémie de Covid-19 ont achevé de vider les caisses d'un pays qui figurait déjà parmi les plus pauvres avant la crise de 2015. Ayant besoin d'argent, Gitega fait les yeux doux aux Européens dans l'espoir d'obtenir la levée de ces sanctions, assurant que tout va bien puisqu'il y a eu des élections (frauduleuses) en 2020 et que le général Evariste Ndayishimiye a succédé à Pierre Nkurunziza (d'ailleurs). Pour montrer patte blanche, le président Ndayishimiye a, dans le même temps, enjoint au Conseil national de la Communication d'initier un dialogue avec les responsables des médias burundais suspendus ou fermés par les autorités. Innocent Muhozi, directeur de Télé Renaissance, Bob Rugurika, directeur de la Radio publique africaine (RPA) et Alexandre Niyungeko, président de l'Union burundaise des journalistes (UBJ) se sont félicités de ce «pas dans la bonne direction», se disant prêts à dialoguer «pour le rétablissement de la liberté d'expression au Burundi», tout en précisant que ce sera difficile en l'absence des autres droits et libertés de l'expression, d'association, de la sécurité alimentaire plutôt qu'un «dialogue global et inclusif» pour «rétablir les libertés publiques». Jugement antidaté Le même jour de la reprise des «changements» entre UE et Gitega, cependant, la Cour suprême burundaise affichait un jugement qui aurait été prononcé 7 mois plus tôt, en juin dernier, condamnant plusieurs militaires accusés d'être impliqués dans le coup d'Etat raté contre Pierre Nkurunziza, en mai 2015, et des défenseurs des droits de l'Homme, journalistes et avocats tous à perpétuité. Cette peine unique est assortie de condamnations astronomiques pécuniaires qui permettront de saisir les avoirs au Burundi des accusés, voire de leurs proches. Dix-huit associations burundaises de défense des droits de l'Homme ont protesté contre ce procès, soulignant que les défenseurs des droits de l'Homme cités n'ont jamais été assignés légalement par la justice burundaise, qui aurait antidaté ce «reprise des «changements» entre UE et autorités burundaises a donc fait bondir 43 membres du Parlement européen, ont adressé au Haut Représentant de l'UE pour les Affaires Étrangères, Josep Borrell, une lettre pour lui rappeler que dialoguer pour lever les sanctions est bien prévu par l'Accord de Cotonou «à des fins que les raisons qui les ont motivées disparaissent». Or, soulignent-ils, ces raisons «sont loin de disparaître». Et d'ajouter: meurtres, disparitions forcées, violences sexuelles, torture, arrestations et détentions arbitraires, discours de la haine (contre l'opposition et contre la minorité ethnique tutsie) encouragés par les plus hautes autorités du pays. Les avocats qui ont déposé plainte devant la CPI Les parlementaires européens citent en outre notamment les défenseurs des droits de l'Homme dont la «condamnation» a été annoncée par la Cour suprême: Pacifique Nininahazwe, Vital Nshimirimana, Patrick Nduwimana, Marguerite Barankitse, Bob Rugurika, Gilbert Niyonkuru, Dieudonné Bashirahishize, Armel Niyongere, Patrick Mitabaro, Anne Nihuyire, Arcade Havyarimana et Innocent Muhozi. Ils appellent Josep Borrell à exiger de Gitega la levée des mandats d'arrêt internationaux lancés contre eux et la libération de ceux qui ont été arrêtés et comme Germain Rukuki et Nestor Nibitanga. Il demandent aussi le retour des réfugiés politiques en sécurité, le désarmement de la milice du parti au pouvoir (Imbonerakure) et la «réinstallation» des médias et bureaux d'ONG détruits par l'Etat burundais en 2015, tels RPA, Radio Bonesha, RT Renaissance, UBJ, Acat-Burundi, FORSC, Aprodh, Focode, RCP et Iteka. Les avocats Armel Niyongere, Vital Nshirimana et Dieudonné Bashirazihe ont en outre reçu l'appui de leurs confrères belges Bernard Maingain et Alain Detheux, français Lef Forster et burundais Lambert Nigarura, pour lesquels l'inclusion de ces trois hommes dans la «condamnation» par la Cour suprême vise à les «pénaliser pour leur seule démarche, à savoir la défense des victimes de la répression de 2015 et le dépôt de plainte pour les victimes, devant la Cour pénale internationale» (CPI). Par Marie-France Cros.